

LA MEILLEURE VALEUR POUR LE PRIX

THÉS VERTS		THÉS NOIRS	
Jeune Hyson, (bon).....20 cts.	Congou, (bon).....25 cts.	Choix extra, (bon).....25 cts.	Choix extra, (bon).....30 "
Poudre à canon, (de choix).....30 "35 "30 "35 "

THÉS DU JAPON.			
Bon, (Feuille naturelle).....18 cts.	Choix Extra (non-coloré).....25 cts.	Garanti pur.....30 "35 "
De choix.....20 "28 "		
Très bon.....22 "			
Choix extra.....23 "			

Pas de tirage au sort, vous achetez du Thé et ne payez que le plus bas prix possible du Thé. Pas d'argent gaspillé en vue de gagner du cristal dont le plus souvent vous n'avez pas besoin.

E. P. D'OLSONEN, Gérant,
143 et 145 RUE PRINCEPALE, HULL.

S. ROGERS et FILS

Entrepreneurs de Pompes Funèbres

ET EMBAUMEURS,

15, rue St. NICHOLAS, OTTAWA.

RESIDENCE AU-DESSUS DU MAGASIN.

Connections par Téléphone.

Tous ordres remplis avec promptitude et à de bonnes conditions.

LES POELES DE SMART

Sont les Meilleurs

Toutes descriptions de Poèles et Fourneaux constamment en vente aux Entrepôts de Variété et aux Salles de Fourniture de Maison.

532 et 534 RUE SUSSEX, OTTAWA

JOSEPH BOYDEN

CONFISERIES ! PATISSERIES.

Nouveau Poste Canadien-Français

A. TRUDEL et Frère,
PROPRIETAIRES.

543, RUE SUSSEX,
(Ancien poste de M Broderick.)

MM. Trudel desirant informer le public d'Ottawa et des environs qu'ils tiendront constamment à leur nouveau poste toutes les confiseries désirables qu'ils manufactureront eux-mêmes; tels que pain-d-savoie, pour diner de nocés et pour fêtes, bonbons de toute sorte, gâteaux, biscuits, dragées et tout ce qui se trouve généralement dans un établissement de premier ordre.

Les soussignés, par leur longue expérience dans cette ligne de commerce ont en mesure de donner satisfaction à tous et comptent sur l'encouragement libéral des Canadiens-Français de la capitale et du public en général.

On fera à de venir faire une visite.

A. TRUDEL et Frère,
Confiseurs.

Ottawa, 1er Dec., 1886.

EDWIN PLANT

arcbant de Vaisselle, Lampes, etc.,

114 rue Rideau
Ottawa, 4 nov. 1885—

AVIS

EST par les présentes donné qu'une demande sera faite à la Législature de la Province de Québec, à sa prochaine session au sujet de la Compagnie de chemin de fer de Colonisation d'Ottawa, pour un acte amendement l'acte d'incorporation de la dite Compagnie et lui accordant le privilège de s'amalgamer avec d'autres compagnies de chemins de fer en prolongant le temps fixé pour la completion de ce dit chemin de fer et lui permettant d'émettre des obligations portant hypothèques ou par l'extension de ses pouvoirs de construction d'autres branches ou autrement pour amender le dit acte d'incorporation pour d'autres fins.

H. B. MACKINTOSH,
Secrétaire de la Compagnie.

Daté à Ottawa, ce 5 Janvier, 1887.

CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS adressées au Maître Général des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le 11 mars 1887 pour le transport des Mallettes de sa Majesté sous les conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années douze fois par semaine, aller et retour, entre Aymer et Ottawa, à partir du 1er avril prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté sont en vente aux Bureaux de Poste d'Aymer, Telouville, Hull et Ottawa, où l'on pourra, aussi, se procurer les formules de soumission.

T. P. FRENCH,
Inspecteur des Postes
Bureau de l'Inspecteur des Postes
Ottawa, 16 février 1887.

ECHOS POLITIQUES

La législature du Prince Edward doit se réunir le 29 mars.

La législature de la Nouvelle-Ecosse s'est ouverte hier matin; le discours du trône a été prononcé par Son Excellence le lieutenant-gouverneur Ritchie.

M. Dawson, frère du candidat d'Algonia, actuellement à l'hôtel Russell, a reçu hier une dépêche lui annonçant que la majorité du candidat conservateur était de 31 voix.

L'Electeur est impayable; il tient mordicus à ne pas admettre la réalité. Voici ce qu'on lit dans son numéro d'hier:

Nous n'avons pas encore de nouvelles définitives de l'élection d'Algonia.

Jusqu'ici la majorité de M. Dawson, conservateur, est réduite à 30.

Peut-on berner ainsi les lecteurs?

Une dépêche de la Rivière du Loup nous apprend que le décompte des bulletins pour le comté de Témiscouata a eu lieu mercredi au Palais de Justice de Fraserville, devant Son Honneur le juge Cimon. M. Balleau et Alf. Dionne, avocats, représentaient le Dr Grandbois, et M. C. E. Pouliot, le candidat défait, était présent. La majorité officielle du Dr Grandbois est de 66 voix. En conséquence, le Dr Grandbois a été déclaré élu. Les conservateurs ont fait organiser une grande démonstration à l'occasion de ce résultat le même soir.

La nomination de sir Alexander Campbell, comme lieutenant-gouverneur d'Ontario est annoncée officiellement.

Sir A. Campbell a joué un rôle considérable dans la politique de notre pays. Entré dans la vie publique depuis 1858, il était le chef du parti conservateur au Sénat depuis 1867.

Il a été tour à tour maître général des Postes, ministre de l'Intérieur, Receveur Général, ministre de la Milice, ministre de la Justice.

Sir Alex. Campbell est âgé de 65 ans.

On a fait la campagne contre M. Ives, à Richmond et Wolfe, en criant sur tous les hustings qu'il était orangiste.

La lutte terminée, M. Ives a entrepris d'avoir raison de ses accusateurs.

Il a traduit en conséquences devant le tribunal deux individus, J. E. Bogie et Knapp qui avaient pris plaisir à répandre cette calomnie. Le premier a été condamné à un mois de prison et cinquante piastres d'amende. Son complice Knapp a dû payer soixante quinze piastres à titre d'amende.

Les électeurs de la paroisse de St Léon, comté de Maskinongé, ont célébré avec éclat, samedi soir, le triomphe du candidat conservateur, M. le Dr Coulombe. Ce fut la plus belle démonstration politique qui ait encore eu lieu dans cette importante localité. Le village était brillamment illuminé, et ce qui a relevé l'éclat de la fête, ce fut une brillante procession aux flambeaux qui parcourut toutes les rues du village. En tête du cortège était une voiture surmontée d'un mannequin à la ressemblance parfaite du candidat vaincu, M. A. L. Desaulniers.

Des ressorts disposés à l'intérieur du fantôme de ce député éphémère lui donnaient cet air de souplesse qui convient si bien à M. Desaulniers; aussi l'on peut s'imaginer les bruyants éclats de rires et les huées qui accompagnaient le char de son vaincu de Maskongé.

Somme toute, la démonstration de lundi soir a été un succès sans pareil à Saint Léon et M. Desaulniers, qui s'en est fait raconter les moindres détails, en gardera de cuisants souvenirs.

Honneur aux braves électeurs de Saint Léon

CORRESPONDANCE

L'ANE VETU DE LA PEAU DU LION

En conscience, il est permis de braire, mais il est défendu de ruer.

Il est facile de voir que la température s'adoucit, car toutes les petites bêtes sans cœur, les grenouilles, les sauternes, les Duprats sont dégelés.

Je ne répondrai qu'à deux choses, afin de prouver que ce n'est pas vous qui écrivez, et ensuite pour dire au prudent qui vous lerne, qu'il n'est guère plus savant que vous, et ce n'est pas un compliment que je lui fais.

Voilà trente six millions de fois, mon cher ti Jos, que des finisseurs me décochent la terrible flèche des moutons et du Champenois. Comme vous êtes crânement ignorant, je vais vous expliquer ce proverbe.

Examinons l'affaire. César comme comptant des Gauls, imposa une taxe *jer capita*, à toutes les personnes qui avaient cent bêtes. Les Champenois aussi rusés alors et aujourd'hui que les Duprats de nos jours sont hargneux et stupides, ne gardaient toujours que quatre-vingt dix-neuf moutons; échantant la taxe du Romain par ce moyen.

César, pour ne pas être en reste avec eux convint que quatre vingt dix-neuf moutons et un Champenois feraient cent bêtes. Les Champenois n'en eurent plus alors que quatre-vingt-dix-huit et César fut encore routé. Vivent les Champenois.

Je parie que Jos. L. U. Duprat, lui, aut préféré passer pour une bête, et, de fait, la ressemblance est à s'y méprendre.

Par exemple, on pourrait dire, au Canada, sans contredit, quatre vingt dix-neuf Duprats, n'y mettant même pas de mouton, font cent bêtes et des grosses aussi !!

J'ai pêché contre la chronologie—vous, vous appelez cela de l'histoire —en faisant parler Erasme il y a deux cents ans; je me trompe de moitié. Erasme, d'après vos chiffres est mort en 1536. Alors, si je me trompe de moitié, c'est-à-dire dix siècles, plus les deux que j'ai nommés, nous serions donc en 1936; je mets un siècle de moins et vous un siècle de trop.

Mais moi je fais erreur sans date sous les yeux et vous, chiffres de cent ans. Pour votre pénitence, je vous condamne à faire de l'addition jusqu'à ce que vous ayez trouvé votre épaisseur.

Voilà si je connais bien les dates suivantes: En 1857, le 28 décembre, fête des Saints-Innocents, à l'heure où les dindons vont seoucher, Jos. L. U. Duprat est venu au monde, dépourvu de sens commun. Le 11 mars, 1887, notre mioche de trente ans est encore dans l'enfance et dans l'ignorance, et pour toujours, hélas !

Au moins, cette fois-ci, je ne me trompe pas !

Méfi-z-vous de celui qui tient la barre de votre gouvernail intellectuel. Vous gagnerez beaucoup en lisant la fable de *Bertrand et Raïton*. Peut-être comprendrez-vous qu'il est peu profitable de se bétifier les griffes pour les autres.

Maintenant, insulte-z-moi tant que vous voudrez, je ne répondrai plus, car vous êtes indigne, même de mon mépris. B'zac, parlant de ses pieds-plats de votre espèce, disait: "Ce sont les punaises de la littérature; on les écrase parce qu'elles mordent, mais on ne se met pas en colère contre elles."

Adieu ! notaire, et bonne santé surtout !

NAPOLÉON CHAMPAGNE.

Note de la rédaction—Nous pu bions aujourd'hui la lettre de M. Napoléon Champagne, parce que nous croyons devoir lui permettre une réponse attendue qu'il a été attaqué. Nous bornons définitivement cette polémique à ce dernier article.

UN CONSEIL AUX MÈRES

—Etes vous troublées la nuit et tenues éveillées par les pleurs et les gémissements d'un enfant souffrant de la dentition ? S'il en est ainsi, allez immédiatement chercher une bouteille de Sirop Calmant de Mme Winslow, pour la dentition des enfants. Son effet est inappréciable. Il soulagera immédiatement le petit malade. Mères, vous pouvez compter sur lui, il n'y a pas à se méprendre à ce sujet. Il guérit la dysenterie et la diarrhée, règle l'estomac et les intestins, guérit les coliques, amolli les gencives, diminue l'enflamme-ment et donne de la force et de l'énergie à tout le système. Le sirop calmant de Mme Winslow, pour la dentition des enfants, est agréable au goût, et la prescription est donnée par un des plus vireux médecins des femmes et nourrices dans les Etats Unis. Il est en vente chez tous les droguistes du monde entier. Prix, vingt-cinq centimes la bouteille.

Demandez le Sirop Calmant de Mme Winslow et n'en prenez pas d'autre sorte.

DANS LA CAPITALE

A nos abonnés

Nous prions nos abonnés qui nous doivent des arrérages de nous en faire tenir sans délai le montant et de nous envoyer, sans délai aussi, le prix de l'abonnement pour l'année courante.

L'abonnement est payé d'avance; cependant ils sont rares ceux qui se conforment à cette règle !

Un journal ne saurait vivre de l'air du temps, et comme le Canada a bonne envie de vivre, nous serons forcés de recourir, bien qu'à regret, à des moyens rigoureux, si ceux qui nous doivent ne songent pas à nous payer.

Personnel

Le Révd P. Gaudreau, président de la société de colonisation du lac Témiscamingue est allé à Québec afin d'avoir une entrevue avec le Commissaire des Terres de la Couronne au sujet des empiétements sur les terres de la société.

Incendie

Vers midi, hier, un alarme de feu fut donné à la boîte 5, rue O'Connor, dans une maison appartenant à M. W. Burroughs, près du coin de la rue Lisgar. Les pompiers arrivèrent sur les lieux avec leur promptitude ordinaire et ne tardèrent pas à lancer de l'eau en abondance. Le feu origina par une mauvaise cheminée et fit de rapides progrès avant l'arrivée des pompiers. Cependant les immenses jets d'eau lancés ne tardèrent pas à inonder la maison où se trouvaient des meubles magnifiques. On ne sauva le piano qu'en le faisant descendre par une fenêtre à l'aide de cordes, mais déjà il avait souffert des dommages par l'eau. Les dommages sur les meubles seulement s'élevèrent à près de \$200. Il y a une police de \$800 sur la maison, qui était toute neuve et évaluée à près de \$3,000.

Pour le temps du Carême

Livres de prières, livres de méditation, chapéts, croix, bénitiers, statues, images, médailles et une variété d'autres objets de piété se trouvent chez P. C. Guillaume, libraire, coin des rues Sussex et York, Ottawa.

Les Arpenteurs

L'association des arpenteurs de la Puissance siège actuellement à Ottawa. Il a été décidé de conseiller au gouvernement de faire aussitôt que possible un relevé trigonométrique de tout le Dominion.

Morrisburg

L'amoncellement de la glace près de Morrisburg, continue. M. Anderson, ingénieur du département de la marine, est revenu à Ottawa sans avoir pu rien faire.

Il déclare qu'il va falloir se résigner à attendre le dégel. En attendant, l'inondation cause de grands dommages. L'eau est à douze pieds au dessus du niveau ordinaire, tous les moulins sont fermés, les blocs de glace entraînés par un courant rapide, arrachent les arbres et détruisent les vergers.

Cour de Police

11 mars—Sophie Crophy, arrêtée sur la rue à une heure indue, la nuit dernière comparut elle est acquittée sur première offense; E. Rossignol pour avoir essayé d'obtenir de l'argent sous de faux prétextes d'une dame Beaudoin est condamné à \$1.00 et les frais; G. Quillet, pour avoir négligé de se procurer une licence pour sa voiture, remis à une semaine.

Le stock de Banqueroute de M. A. M. Allen et Co., No 1909 rus Notre Dame Montréal a été vendu mercredi dernier par encan public et a été accordé à M. P. Rochon d'Ottawa à 46 cts dans la piastre. On attend M. Rochon ce soir ayant expédié le stock ce matin pour Ottawa.

Les pêcheurs

Le capitaine Scott, M. R., commandeur de la flotte des garde-côtes canadienne dans le golfe Saint Laurent, est arrivé à Ottawa aujourd'hui. Il croit que si les Etats Unis mettent leurs menaces à exécution, il sera difficile de faire respecter la loi pendant la prochaine saison et le nombre des garde côtes devra nécessairement être augmenté. D'après lui, il est absolument faux que les pêcheurs ont été brutalement ou injustement traités par les autorités canadiennes.

" Enfants, n'y touchez pas." Dieu seul a droit sur tout ce qui respire. Ne pouvant rien créer, il ne fait rien détruire. Ce nid, ce doux mystère que vous guettez d'en bas, d'en haut, d'en bas, c'est le poir du printemps, c'est l'amour d'une mère.

Enfants, n'y touchez pas.

(BÉRANGER)

Montres, bijoux, etc., au prix coûtant et garantis tels que représentés, sinon l'argent sera remis.

chez H. Norez, No 30 rue Rideau, près du pont des Sapeurs.

Stock de banque-rote de MM.

Le stock de banque-rote de MM. A. M. Allen et Cie, No 1909, rue Notre Dame, Montréal, a été vendu mercredi dernier par encan public et a été accordé à M. P. Rochon, d'Ottawa à 46 cents dans la piastre. M. Rochon sera ici ce soir et le stock est aussi attendu immédiatement.

A travers la ville

Le prochain terme de la Cour de Division se tiendra mardi, le 5 avril prochain.

—Par suite du règlement ordonnant d'enlever la glace sur les trottoirs dans toutes les rues de la ville, la circulation pour les piétons est devenue très difficile et fatigante.

—Une quarantaine d'hommes sont arrivés hier des chantiers du haut de l'Ottawa et s'accordent à dire que les chemins sont des plus défectueux en tous endroits.

Pratique Salitaire

—L'usage se répand beaucoup, même chez les personnes en parfaite santé, de prendre un petit verre d'amers avant le repas. C'est une pratique salitaire qui excite l'appétit et prépare une digestion facile et prompte. A cet effet, on ne peut conseiller rien de mieux que les "Amers Indigènes," dont un paquet de 25 cts produit un demi-gallon d'amers.

Que peut faire le vrai mérite ?

Les mérites sans précédents du Sirop Allemand de Boschee durant ces dernières années ont étouffé le monde entier. C'est sans nul doute le plus sûr et le meilleur remède encore découvert pour guérir radicalement la Toux, les Rhumes, et les affections des poumons les plus sérieuses. Il agit d'après un principe tout différent des autres préparations prescrites par les médecins et n'enlève pas le khume seulement tout en laissant la maladie dans le système; au contraire, ce remède enlève la cause du mal, guérit les parties affectées et laisse le corps entier dans une condition de santé parfaite.

Une bouteille gardée dans la maison pour usage lorsque vient la maladie exemptera beaucoup de frais de médecins et préservera d'une longue maladie. Un essai convaincra de ces faits. Il est vendu par tous les droguistes et marchands généraux du monde entier. Prix, 75 centimes la grande bouteille.

Ottawa 25 Oct. 1885—Jan.

La Consommation guerte

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède simple et végétal pour la guérison rapide et permanente de la Consommation, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les affections des poumons et de la gorge, et qui guérit radicalement la débilité nerveuse et toutes les maladies nerveuses; après avoir éprouvé ses remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent, cette recette en allemand, français ou anglais, avec instruction pour la préparer et l'employer. Expédié par la poste si on adresse avec un timbre nommant ce journal, W. A. Noyes, 119 Powers Block, Rochester, N. Y.—1 déc. 1886—la

M. J. SENECALE

entrepreneur de pompes funèbres, ayant l'intention de se retirer de cette branche d'affaires, offre en vente son assortiment complet de Corbillards, Crouilles, tentures de deuil, etc., et les autres articles se rapportant à cette ligne. M. Jos. Senecale étant avantageusement connu du public, offre aux acheteurs, en outre de bonnes conditions, une clientèle déjà établie.

N. B.—Toutes informations requises pour être obtenues du propriétaire, soit à des rues Dalhousie et York.

Ottawa, 9 mars 1887. im.

Département des Impressions et de la Papeterie

Les Statuts Révisés du Canada, 1886, édition anglaise, sont maintenant présentés en édition française est sous presse actuellement.

Prix des 2 volumes, (\$5 00) cinq piastres, aussi une quantité de divers autres volumes séparés. Listes de prix envoyés sur demande d'acompte ordinaire accords au commerce.

B. CHAMBERLIN,
Imprimeur de la Reine et
Contrôleur de la Papeterie.

Ottawa, 4 mars, 1887.

Thomas Leblanc, TAILLEUR

vient d'ouvrir une boutique de tailleur au Nos. 537 et 539, au magasin de M. A. D. Richard, rue Sussex.

Toutes commandes exécutées avec promptitude et coupe garantie.

N. B.—Hardes fines une spéciale